

Pass' Scolaire au Pays du Mont-Blanc : le forfait annuel pour les jeunes en vente à partir du 17 octobre

A l'été 2016 le Pass' scolaire est devenu annuel, permettant aux jeunes de profiter des remontées mécaniques du Pays du Mont-Blanc été comme hiver. Fort de ce succès, le Pass' Scolaire reste annuel pour un tarif inchangé et imbattable : 96 euros.

Qui peut bénéficier du Pass' Scolaire ?

Tous les jeunes scolarisés ou apprentis résidants dans les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix Mont-Blanc ou dans la commune de la Giettaz* (ou ayant au moins l'un des deux parents y résidant) et nés après le 5 juillet 1998.

Quand récupérer le Pass' Scolaire ?

A partir du 17 octobre (dates variables en fonction des domaines skiables) et durant toute la saison de ski



Aucun Pass ne sera délivré les samedis et dimanches durant les vacances scolaires afin de ne pas encombrer les caisses des remontées mécaniques.



Aucun Pass ne sera délivré pendant l'été. Les Pass doivent obligatoirement être récupérés avant la fermeture des domaines skiables à la fin de la saison d'hiver.

Comment se procurer le Pass' Scolaire ?

Il suffit de :

- remplir un bon d'échange auprès de sa mairie ou de l'office de tourisme pour Sallanches uniquement en fournissant les pièces suivantes :

- 2 justificatifs de domicile (dont l'avis d'imposition)
- 1 certificat de scolarité
- 1 photo d'identité récente

- se présenter, après validation, aux caisses de remontées mécaniques, selon les dates de préventes, pour retirer le forfait « Pass' Scolaire ».



Le Pass 2015/2016 est réutilisable, il faut le rapporter aux caisses pour le faire recharger avec le nouveau bon d'échange.



Où utiliser le Pass Scolaire ?

Sur les domaines suivants (selon les périodes d'ouverture au public)

- Vallée de Chamonix Mont-Blanc
- Val d'Arly Labellemontagne
- Évasion Mont-Blanc
- Passy Plaine-Joux

Renseignements auprès des mairies ou de l'Office de tourisme de Sallanches.

** **Communes concernées** : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc : Chamonix Mont-Blanc, Les Houches, Servoz, Vallorcine + Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches + La Giettaz*

Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, e.amblard@ccpmb.fr
Amandine Maignan, contact technique – a.maignan@ccpmb.fr